

Certificat de conformité du contrôle de la production en usine 0679-CPR- 1010

(Version originale en langue française)

Dans le cadre du Règlement (UE) n°305/2011 du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2011, établissant des conditions harmonisées de commercialisation pour les produits de construction et abrogeant la Directive 89/106/CEE du Conseil, il a été établi que le(s) produit(s) de construction désigné(s) dans la page suivante, mis sur le marché de la zone économique européenne par :

SENDIN S.A.
Z.A. des Pouards
9/11 Rue des Maraîchers
91160 CHAMPLAN
FRANCE

et fabriqué dans l'usine :

SENDIN S.A. – ZA du Moulin à Vent – Rue des Mares Juliennes – 91380 CHILLY MAZARIN-FRANCE

fut (furent) soumi(s) par le fabricant à l'évaluation des performances du(des) produit(s) de construction, est (sont) soumi(s) par le fabricant à un contrôle de la production en usine ainsi qu'à des essais complémentaires d'échantillons prélevés dans l'usine conformément au plan d'essais prescrit et que le CSTB, organisme notifié, a réalisé l'inspection initiale de l'établissement de fabrication et du contrôle de la production en usine, et réalise une surveillance, une évaluation et une appréciation continues du contrôle de la production en usine (système 2+).

Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'évaluation et la vérification du contrôle de production en usine décrites dans la spécification technique harmonisée de référence :

NF EN 13225 : 2013

Sont appliquées et que ce contrôle de production en usine satisfait à toutes les exigences prescrites.

Quiconque présente ce certificat doit également produire in extenso la déclaration des performances du produit établie par le fabricant, ou son représentant désigné établi dans la zone économique européenne, et la spécification technique de référence.

Ce certificat est délivré le 23 septembre 2014, il annule et remplace le certificat précédemment délivré le 24 juin 2014 et, sauf retrait ou suspension, demeure valide tant que les conditions précisées dans la spécification technique de référence ou les conditions de fabrication en usine ou le contrôle de la production en usine ne sont pas modifiés de manière significative.

Ce certificat comporte 2 pages.

La liste des certificats délivrés par le CSTB est tenue à jour au CSTB.

Délivré à Champs sur Marne, le 23 septembre 2014

Pour le CSTB
Le Directeur Technique



Charles BALOCHE

Eléments de structure linéaires en béton armé*

Catégorie d'utilisation :

* La liste des éléments figure dans les documents d'accompagnement des fournitures établis par le fabricant (catalogue, plan de calpinage, note de calcul...). Elle est surveillée par le CSTB lors des audits de suivi.



ACCREDITATION
N° 5-0010
PORTÉE
DISPONIBLE SUR
**CERTIFICATION
DE PRODUITS
ET SERVICES**
WWW.COFRAC.FR

Certificate of conformity of the factory production control

0679-CPR- 1010

(English translation, the original version is in French)

In compliance with the Regulation (EU) No 305/2011 of the European Parliament and of the Council of 9 march 2011 laying down harmonised conditions for the marketing of construction products and repealing Council Directive 89/106/EEC, it has been stated that the construction products indicated in the following page, placed on the European economic area market by :

SENDIN S.A.
Z.A. des Pouards
9/11 Rue des Maraîchers
91160 CHAMPLAN
FRANCE

and produced in the factory:

**SENDIN S.A. – ZA du Moulin à Vent – Rue des Mares Juliennes – 91380 CHILLY MAZARIN-
FRANCE**

was (were) submitted by the manufacturer to the assessment of the performance of the construction product(s), is (are) submitted by the manufacturer to a factory production control and to the further testing of samples taken at the factory in accordance with a prescribed test plan and that the notified body – CSTB – has performed the initial inspection of the manufacturing plant and of the factory production control and performs the continuing surveillance, assessment and evaluation of the factory production control (system 2+).

This certificate attests to that all provisions concerning the assessment and evaluation of factory production control described in the harmonized reference technical specification:

NF EN 13225 : 2013

Are applied and that this factory production control fulfills all the prescribed requirements.

This certificate can only be used in conjunction with the declaration of performance of the product written by the manufacturer or his authorised representative established in the European economic area and with the technical specification in reference.

This certificate is issued on 23 September 2014, it cancels and replaces the certificate previously delivered on 24 June 2014 and, except for withdrawal or suspension, remains valid as long as the conditions laid down in the corresponding technical specification in reference or the manufacturing conditions in the factory or the factory production control itself are not modified significantly.

This certificate comprises 2 pages.

The list of certificates issued by CSTB is kept up-to-date by the CSTB.

Issued in Champs sur Marne, on 23 September 2014

For CSTB
The Technical Director



Charles BALOCHE

Linear structural concrete elements*

Use category:

- * The list of products appears in the accompanying documents established by the manufacturer (catalog, installation, drawings, calculation, notes...). This list is supervised by CSTB of the time of follow-up inspections.





14
EN 13225
0679-CPR-1010

Déclaration des Performances ***N° 1***

- 1. Code d'identification unique du produit type :**
Elément de structure linéaire

- 2. Numéro de type, de lot ou de la série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction :**
Poutre Béton Préfabriquée – SENDIN
Se reporter au marquage figurant sur le produit

- 3. Usage ou usage prévu(s) du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :**
Poutres en béton armé

- 4. Nom, Raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant :**
SENDIN SA
Rue des Mares Juliennes
ZA du moulin à Vent
91380 CHILLY MAZARIN
Tél : 01.69.34.03.03 – Fax : 01.69.34.18.23

- 5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire :**
Non applicable

- 6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction :**
Système 2 +

- 7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :**
Le CSTB, organisme notifié n° 0679
a réalisé l'inspection du système de contrôle de production en usine selon le système +2
a délivré le certificat de conformité du contrôle de la production



8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :

Non applicable

9. Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances		Spécifications techniques harmonisées
Résistance à la compression du béton	Variable en fonction de la demande client – voir le dossier de conception		EN 13225 : 2013
Résistance ultime à la traction et limite d'élasticité en traction des aciers	<i>B500A</i>	<i>B500B</i>	
	- Rm : 525 MPa - Re (caractéristique) : 50 MPa - Re (minimale) : 475 MPa	- Rm : 540 MPa - Re (caractéristique) : 50 MPa - Re (minimale) : 475 MPa	
Caractéristique des aciers	Aciers AFCAB (conforme à la norme NF A 35-080-1)		
Résistance mécanique	Variable en fonction de la demande client – voir le dossier de conception		
Résistance au feu (pour la capacité portante)			
Durabilité vis-à-vis de la corrosion			
Dispositions constructives			

10. Les performances du produit identifiés aux point 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé par le fabricant et en son nom par :

Serge SENDIN

Directeur Général

Le : 13/10/2014

A CHAMPLAN